

**RAPPORT DE SUIVI SUR LES RABAIS TARIFAIRES ACCORDÉS
EN LIEN AVEC LE PROGRAMME DE FLEXIBILITÉ TARIFAIRE**

Mise en contexte

Tel que requis par la décision D-94-52 du 19 octobre 1994 de la Régie de l'énergie, Gaz Métro soumet un rapport complet des rabais accordés par catégorie de consommateurs en vertu du programme de flexibilité tarifaire.

Suivi sur les rabais de flexibilité accordés dans l'année 2009-2010

Gaz Métro peut convenir avec ses clients, dans les limites du volet biénergie du programme de flexibilité tarifaire, d'un pourcentage de réductions applicable au tarif de distribution et ce, si la situation concurrentielle le requiert.

Pour l'année 2009-2010, Gaz Métro a convenu de rabais de distribution avec trois clients desservis par des entreprises indépendantes d'hydroélectricité et ce, tel que décrit dans le tableau joint en annexe.

Aucun nouveau client n'a cependant bénéficié du programme de rabais flexibilité tarifaire –mazout au cours de l'exercice 2009-2010.

Annexe

Flexibilité tarifaire biénergie

Année 2009-2010

	VOLUME ANNUEL (m ³)	VOLUME RÉEL m ³	TARIF	PRIX T+D+É+Inv fixe (\$/m ³)	PRIX FOURNITURE (\$/m ³)	PRIX GAZ COMPR. (\$/m ³)	FACTURE ANNUELLE Gaz (\$)	FACTURE ANNUELLE Élect.(\$)	ANNUEL GAZ vs ÉLECT. (\$)	RABAIS SUR SUR T, D, É, I fixe TOTAL (%)	REVENUS T-D-E- I fixe APRÈS RABAIS (\$)	TARIF D (\$/m ³)	RABAIS SUR LE D SELON VOL. ANNUEL (%)	RABAIS PRÉVISION (\$ 2009)	RABAIS RÉEL (\$)	REVENUS D APRÈS RABAIS (\$)	PÉRIODE DE RABAIS (mois)	DATE NÉGOCIATION	DATE APPROBATION	DATE PRIX DE RÉFÉRENCE UTILISÉ
1	326 132	285851	01	23,70	20,011	0,685	128 622	88 784	39 838	46,34%	36 355,10 \$	13,731	80	34 431,71	31400,16	7 850,04	12	décembre-09	janvier-10	décembre-09
2	37 359	34545	01	30,54	20,011	0,685	17 899	11 150	6 749	53,88%	4 864,63 \$	20,565	80	5 833,98	5683,34	1 420,84	12	décembre-09	janvier-10	décembre-09
3	41 482	38050	01	30,18	20,011	0,685	19 527	12 298	7 229	53,56%	5 331,95 \$	20,205	80	6 325,18	6150,40	1 537,60	12	décembre-09	janvier-10	décembre-09
4																				
5																				
6																				
		358 446												46 590,87 \$	43 233,90 \$	10 808,48 \$				

Note : Les volumes réels m³, rabais réels (\$), revenus D et T D É+ Inv fixe après rabais ont été calculés à partir des volumes retirées du 2 novembre 2009 au 1^{er} novembre 2010 (représente 11 mois réels et 1 mois projeté).
La dernière émission de la facture couvrant la période contractuelle signée est prévue le ou vers le 2 décembre 2010.
Les données présentées sous la colonne "Facture annuelle Gaz (\$)" sont basées sur 12 mois réels soit du 2 novembre 2009 au 1^{er} novembre 2010.
Les contrats de rabais tarifaires visés débutent le 1^{er} décembre 2009 et se termine au 30 novembre 2010.